



APPRENTI -AGENT TECHNIQUE EVENEMENTIEL (H/F)

Date limite de candidature
01/09/2026

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

Rattaché au Régisseur du département évènementiel, nous recherchons pour la direction communication et évènementiel, un ou une **apprenti(e) agent technique évènementiel**, pour une durée de 24 mois.

Missions principales et objectifs

Vos missions seront les suivantes :

- Vous préparerez et mettrez en place les manifestations en lien avec le régisseur général
- Vous serez chargé(e) de la conduite son, lumière et vidéo des évènements municipaux
- Vous aiderez techniquement les associations, écoles et autres structures de la commune.
- Vous veillerez à l'état des bâtiments utilisés dans le cadre des manifestations culturelles et à l'application des normes de sécurité en lien avec le régisseur général

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

- Mise en place des bureaux vote et des panneaux électoraux.
- Petit travaux d'entretien des salles de location.
- Entretien du matériel
- Distribution des supports de communication et d'affichage
- Livraison et installation du matériel évènementiel (tables, chaises, vitabri...)

Formations et expériences requises

Diplôme préparé :

- BAC + 2 ou BAC+3 en Evènementiel / audiovisuel /montage

Savoir / savoir-faire (compétences acquises ou à acquérir):

- Connaissances techniques en évènementiel : installation, montage et exploitation (sonorisation, vidéo, éclairage, informatique)
- Respect de la réglementation (techniques et ERP) compétences son et lumière
- Habilitation électrique (option)
- Compétences en petit bricolage (utilisation d'outils...)

Savoir être :

- Sens de l'organisation et réactivité
- Gestion du stress
- Capacité de travail en équipe
- Autonomie et rigueur
- Amabilité et bonnes qualités relationnelles

- Grande disponibilité

Infos pratiques

- Permis B souhaité
- Temps de travail hebdomadaire 35h selon l'organisation suivante :
 - Lundi, Mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30
 - Mercredi, 9h-12h
- Horaires décalés selon l'actualité (travail le week-end, soir et les jours fériés)
- Présence obligatoire à certaines manifestations (vœux, inaugurations, vernissages, cérémonies, élections...)
- Port de charge et travail en hauteur
- Port des EPI
- Rémunération selon l'âge et le niveau d'études du candidat (grille des contrats d'apprentissage)

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX